

Stage de musique d'ensemble à Quiberon

Du 15 au 27 juillet 2013



*L'association **fleur de lis** et l'équipe pédagogique sont heureux de vous accueillir dans un magnifique cadre à **Quiberon** pour un **stage intensif** d'ensemble orchestral de **12 jours**, avec un **concert final** entouré de musiciens professionnels, donné le **vendredi 26 juillet** à l'église de Quiberon.*

Renseignements et inscription : Association Fleur de lis

01 47 83 43 76 / 06 17 65 66 37

(e-mail) ecolefleurdelis@gmail.com

(site internet) <http://www.quatuorlamy.info>



Le domaine du stage « A Parc Tehuen » est situé à 400 m de la plage et du centre ville, et 900 m de la gare de Quiberon.

Nos moniteurs expérimentés, titulaires du BAFA, s'occuperont des enfants et adolescents en dehors des cours.

♪ Programme ♪ (sous réserve de modification)

Lully : marche pour la cérémonie des Turcs

Bach : concerto pour deux violons en ré mineur

Nielsen : petite suite pour orchestre à cordes

+ *Danse Celtique*



♪ Responsables pédagogique ♪

Sébastien GIACOMI (Chef d'orchestre, compositeur et violoncelliste du Quatuor Lamy)

Yuriko KASE (Premier Prix au CNSM de Paris, Premier violon du Quatuor Lamy)

Hélène GUERAUD (Premier Prix de violon au CRR de Vannes)

♪ Niveau demandé ♪

- **De l'élémentaire 1 au cycle supérieur (CRR, CNSM)**

Et tous niveaux pour les élèves de l'école Fleur de lis.



♪ Tarifs ♪

680 euros comprenant l'hébergement en **pension complète**, les frais pédagogique et d'organisation du stage et du concert final.

+ **150 euros** pour les stagiaires adultes en chambre individuelle avec salle d'eau et WC.

+ **70 euros** d'adhésion annuelle pour l'association Fleur de lis

(excepté les élèves de l'école Fleur de lis inscrits pour l'année 2012-2013)

Date limite d'inscription : **31 mai 2013**

(Les inscriptions seront clôturées dès que le quota des participants sera atteint)



♪ Conditions Générales ♪

- *Le programme d'orchestre sera choisi et adapté à chacun des stagiaires.*
- **Niveau demandé : De l'élémentaire 1 au cycle supérieur (CRR, CNSM)**
Et tous niveaux pour les élèves de l'école Fleur de lis.
- *Les instrumentistes recevront les partitions pour les travailler en amont afin que le travail d'orchestre soit plus efficace et intéressant, et pouvoir ainsi profiter pleinement du temps libre pour les activités annexes.*
- *L'accueil des stagiaires aura lieu le **lundi 15 juillet 2013 à partir de 14 heures** au gîte « A Parc Tehuen », 28 rue du Roch Priol, 56170 Quiberon, situé à 400 m de la plage et du centre ville, et 900 m de la gare SNCF. Les stagiaires sont priés d'arriver **avant 19 heures** pour la présentation de l'équipe pédagogique et logistique du stage, et partager ainsi le premier dîner tous ensemble. Le stage se terminera le **samedi 27 juillet 2013** au matin.*
- *A partir du 16 juillet, les stagiaires vont travailler tous les jours en répétition d'orchestre et en partiel de pupitre par instrument de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h (sous réserve de modification).*
- **Les instrumentistes sont priés de ne surtout pas oublier d'amener leur pupitre et leur sourdine !**
- *Nos moniteurs expérimentés, titulaires du BAFA, s'occuperont des enfants et adolescents en dehors des cours.*
- *Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments et d'objets personnels et conseillent aux participants de souscrire une assurance individuelle.*
- *Toutes dégradations seront facturées à leur(s) auteur(s).*



♪ Conditions d'inscription ♪

- L'inscription sera prise en compte à la réception du bulletin d'inscription rempli et signé, **accompagné d'un chèque d'acompte de 300 euros** par stagiaire à l'ordre de l'association Fleur de lis. Les chèques vacances ANCV sont acceptés.
- **Le solde devra être remis avant le 31 mai 2013.** *En cas de nécessité, une facilité de paiement est mise en place. Veuillez nous contacter par téléphone ou par mail.*

- *Les tarifs du stage ;*

680 euros par stagiaire, comprenant :

- **Frais d'hébergement en pension complète**
- **Frais pédagogique**
- **Locations de salles de répétition**
- **Organisation du stage et du concert final**



+ 150 euros pour tout le séjour concernant les **stagiaires adultes** en chambre individuelle avec salle d'eau et WC, dans la limite des chambres disponibles.

+ 70 euros d'adhésion annuelle obligatoire pour l'association fleur de lis (excepté les élèves de l'école Fleur de lis inscrits pour l'année 2012-2013)

- *Les tarifs du stage n'incluent pas :*

- *Les frais de transport*
- *Les frais de loisirs annexes*



- *Les inscriptions pour le stage seront clôturées dès que le quota des participants sera atteint. Pour une demande de disponibilité ultérieure au 31 mai 2013, veuillez nous contacter.*
- *En cas d'annulation avant le 31 mai 2013, les sommes versées seront restituées, à l'exception des 70 euros d'adhésion au titre des frais de dossier. A partir du 1^{er} juin 2013, il n'y aura aucun remboursement dans tous les cas.*
- *Le stage se réserve le droit de tout annuler, ou une partie du stage en cas d'événements indépendants de sa volonté ou d'indisponibilité d'un ou plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants. L'association restituera alors les sommes versées à l'exclusion de tout autre indemnité.*
- *Pour les stagiaires mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'accompagnée d'une autorisation parentale (remplir le bulletin d'inscription)*

♪ Bulletin d'inscription ♪

A retourner avec un chèque d'acompte à :

Association Fleur de lis
90 rue des Dames
75017 Paris France

Nom **Prénom**

Date de naissance **Instrument**

Adresse

Tél **E-mail**

Niveau instrumental (ou années de pratique)

♪ **Cochez la ou les cases correspondantes :**

680 euros (*pension complète, frais pédagogique et d'organisation*)

150 euros (*suppléments stagiaire adulte en chambre individuelle*)

70 euros (*Adhésion annuelle à l'association Fleur de lis*)

TOTAL **euros**

Autorisation Parentale

(pour les stagiaires mineurs)

Je soussigné(e) M autorise mon enfant.....à participer au stage de musique d'ensemble à Quiberon du 15 au 27 juillet 2013 et dégage la responsabilité de l'association pour tout incident pouvant survenir au cours du stage. J'autorise les responsables à prendre toute(s) mesure(s) qu'ils jugeront nécessaire(s) en cas d'urgence médicale ou autres.

Je déclare avoir pris connaissance les conditions générales et d'inscription et je les accepte.

Date

Signature du participant

Signature des parents
(pour les mineurs)